PLAN DE VIGILANCE 2020
FEDEX EXPRESS FR

1. INTRODUCTION 2
1.1 Rappel des obligations réglementaires 2
1.2 Présentation de l'activité de FedEx Express FR 2
1.3 Périmètre d'application du plan de vigilance 4
1.4 Présentation de la méthodologie 5

2. CARTOGRAPHIE DES RISQUES 7
2.1 Risques prioritaires sur la santé et la sécurité 10
2.2 Risques prioritaires d'atteinte aux droits humains et libertés fondamentales 10
2.3 Risques prioritaires sur l'environnement 11

3. DÉMARCHES EXISTANTES ET PLAN D'ACTIONS D'ATTÉNUATION ET DE PRÉVENTION DES RISQUES 12
3.1 Consolider une approche holistique de la santé et de la sécurité 13
3.2 Garantir les droits des personnes tout au long de la chaîne de valeur 16
3.3 Structurer une dynamique sur les enjeux environnementaux 20

4. PROCÉDURES D'ÉVALUATION DES SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS 22
4.1 Description des sous-traitants et fournisseurs 22
4.2 Procédures existantes d'évaluation des fournisseurs et plan d'actions 23
4.3 Risques spécifiques aux sous-traitants, procédures existantes et plan d'actions 24

5. DISPOSITIF D'ALERTE 26

6. DISPOSITIF DE SUIVI DES MESURES ET D'ÉVALUATION DE LEUR EFFICACITÉ 27
6.1 Gouvernance du plan de vigilance 27
6.2 Indicateurs de suivi 27

1. INTRODUCTION

1.1 Rappel des obligations réglementaires

Conformément à la loi 2017-399 du 27 mars 2017 dite loi « devoir de vigilance », les grandes entreprises sont tenues de formaliser un plan de vigilance transparent, exhaustif et sincère.
Ce document doit servir à identifier et **prévenir les risques liés à l'activité et la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise dans 3 catégories : santé et sécurité, droits humains et libertés fondamentales, environnement.**

Cette loi est née au lendemain de plusieurs accidents majeurs touchant les chaînes d'approvisionnement d'entreprises internationales, notamment l'effondrement du Rana Plaza, usine de production textile au Bengladesh, ayant entraîné la mort de plusieurs centaines d'ouvriers. Ces accidents sont survenus suite à des cas avérés de non-respect des droits et libertés fondamentales, de la santé et sécurité des personnes et/ou de l'environnement chez des sous-traitants et fournisseurs de grandes entreprises françaises.

Rattachée au groupe FedEx Express, l'entité juridique FedEx Express FR compte plus de 6 000 salariés sur le territoire français et est, à ce titre, concernée par la loi.

Le Plan de Vigilance doit être **intégré au rapport de gestion ou document de référence** et doit aussi être **accessible et rendu public** de façon visible et téléchargeable sur les différents sites internet du Groupe. Il doit être **mis à jour annuellement.**

Le présent plan a été structuré autour des principaux éléments attendus dans un plan de vigilance, tels qu'indiqués dans la réglementation.

1.2 Présentation de l'activité de FedEx Express FR

FedEx Express FR est une entité juridique française rattachée au Groupe FedEx Express présent dans plus de 220 pays et territoires.

Son activité principale repose sur **des services d'expédition et de livraison,** principalement en France (93% des envois) et à l'étranger (7% des envois).

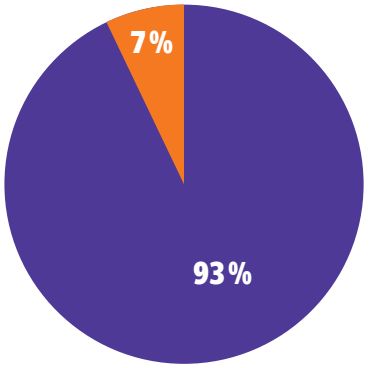

Répartition géographique des envois de FedEx Express FR
(% des envois en volume entre juin et novembre 2020).

L'entreprise pilote **les activités de transport routier domestique** (depuis le 1er juillet 2020, il n'y a plus de transport aérien domestique) et a recours à un réseau de partenaires FedEx pour le transport hors du périmètre national.

Le réseau FedEx Express FR concentre **145 agences**(1) sur le territoire national ainsi que **2 hubs routiers,** à Lieusaint et à Marly-La-Ville, plateformes d'aiguillage pour les livraisons en France métropolitaine et en Europe.

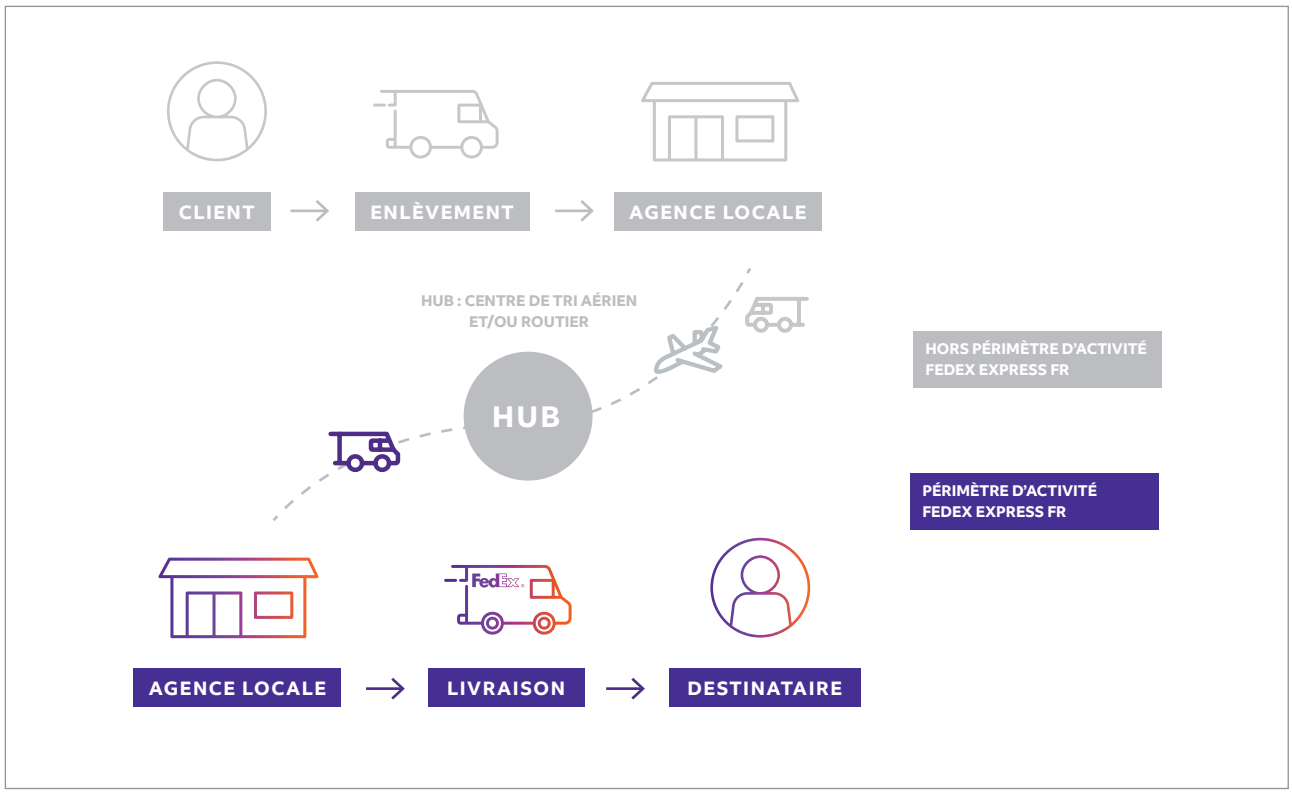

Présentation des principales activités de FedEx Express FR.

Également présent sur le territoire français, **le hub aérien de Roissy-Charles de Gaulle** est la porte d'entrée et point de sortie pour la majorité des colis européens et internationaux. Il est directement administré par Federal Express Corporation (FRT) qui est la succursale française de la société américaine, dont le siège est basé à Memphis. FRT est une entité juridique distincte de FedEx Express FR.

Dans la suite du rapport, seront désignés comme « sites » les agences et hubs.

(1) Donnée en date du 06.01.2021

1.3 Périmètre d'application du plan de vigilance

Périmètre couvert par le présent plan de vigilance

La cartographie des risques et le plan de vigilance associé couvrent :

- **En termes d'activité :** Tous les envois, gérés par FedEx Express FR sur le territoire français, sont pris en compte dans le périmètre du présent plan de vigilance.
- **En termes d'intervenants de la chaîne de valeur FedEx Express FR,** sont couverts :
  - les sous-traitants (représentant plus de la moitié des coûts opérationnels)
  - les salariés FedEx Express FR
  - les intérimaires
- **En termes d'achats :** sont couverts par le présent plan de vigilance, les catégories d'achats de FedEx Express FR représentant un montant annuel supérieur ou égal à 8 500 000 €, couvrant 84% des achats de l'entreprise.

La sous-traitance transport et l'intérim représentent les deux premières catégories d'achats, et constituent également une part importante des coûts opérationnels de l'entreprise.

Ils ont été appréhendés pour cet exercice d'une part, en tant que fournisseurs de l'entreprise et d'autre part, en tant que **personnes exposées aux mêmes risques que les salariés FedEx Express FR** dans l'exercice de leurs fonctions.

Périmètre non-couvert par le présent plan de vigilance

- **La gestion des envois internationaux hors du territoire français n'est pas intégrée** à ce stade dans le plan de vigilance car, en sus de la faible part des envois représentée (7%), ils sont assurés en majorité par des entités « partenaires » de FedEx Express FR (cf. partie 1.2).
- Etant administrées par FRT, succursale française de la société américaine Federal Express Corporation qui compte moins de 5 000 salariés et n'est donc pas soumise à la réglementation sur le Devoir de Vigilance, les **activités du Hub de Roissy-CDG** ne seront pas couvertes par ce plan. Néanmoins, les effectifs rattachés à FedEx Express FR qui interviennent sur ces hubs sont bien pris en compte dans la cartographie des risques.
- Les **catégories d'achats inférieurs à 8 500 000 euros** et ne représentant pas de risque significatif identifié en atelier.
- Les **fournisseurs de rang 2 et supérieur** ne sont pas couverts par le présent plan de vigilance.

LE PÉRIMÈTRE DU PLAN DE VIGILANCE FEDEX EXPRESS FR EN RÉSUMÉ

La cartographie des risques et le plan de vigilance associé couvre donc :

- Les activités de transport et logistique assurées par FedEx Express FR en France, soit près de 93% des envois gérés par l'entreprise
- Les populations mobilisées par l'activité de l'entreprise (salariés, intérimaires et sous-traitant) sur ces activités
- Les principaux postes d'achats de l'entreprise (84% des achats réalisés par FedEx Express FR)

1.4 Présentation de la méthodologie

Moyens mis en œuvre

La réalisation de ce présent plan de vigilance a été supervisée par la **direction HSE** de FedEx Express FR, avec le soutien d'un **comité de pilotage dédié** réunissant les principaux métiers de l'entreprise : Opérations, Juridique, Achats, Ressources Humaines et Marketing.
Des membres des **Instances Représentatives du Personnel** ont également participé à la réalisation de ce plan de vigilance.
L'entreprise a mandaté un **cabinet de conseil externe spécialisé en Responsabilité Sociétale des Entreprises** pour formaliser ce premier plan de vigilance. Il sera nommé « cabinet de conseil » dans la suite du document.

Grandes étapes de la réalisation

La définition du plan de vigilance a été réalisée suivant les étapes suivantes :

- **Identification des principaux risques pour l'entreprise sur la base des référentiels internationaux** (UN Guiding Principles on Human Rights Reporting, Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales, etc.), **de sources spécifiques aux activités de transport et de logistique** (recommandations de l'International Council on Clean Transportation, etc.) et **d'entretiens individuels avec une dizaine de salariés FedEx** représentatifs des différentes activités de l'entreprise ainsi qu'avec **des parties prenantes de la chaîne de valeur** (fournisseurs, agences d'intérim, etc.). Les **instances représentatives du personnel** de FedEx ont également été interrogées à l'occasion de deux ateliers visant à préciser et compléter la qualification des risques, et à recueillir leurs suggestions d'actions.
- **Priorisation des risques** (critères de gravité et de probabilité) en interne (atelier de priorisation réunissant plus d'une dizaine de fonctions clés dans l'entreprise) et en externe (notation par le cabinet de conseil externe).
- **Définition de plans d'actions dédiés d'atténuation ou de prévention des principaux risques,** à l'occasion de trois ateliers transverses, sur la base des process et des démarches d'ores et déjà existants en interne, ainsi que de la gouvernance et les procédures d'évaluation associées.
- **Diffusion d'une première version du plan de vigilance aux représentants du personnel.**
- Finalisation du plan de vigilance.

UN PLAN DE VIGILANCE PAYS ALIGNÉ AVEC LA DÉMARCHE RSE DU GROUPE FEDEX

Dans la mesure où FedEx Express FR fait partie du Groupe FedEx, la définition du plan de vigilance a été réalisée en lien étroit avec les démarches d'analyse des risques et d'engagement RSE du Groupe.

La stratégie RSE Groupe se décline selon trois axes :

- Economique et innovation : « Multiplying Growth »
- Humain : « Multiplying Potential »
- Environnemental : « Multiplying Efficiencies »

Ces derniers sont complétés par deux axes transversaux :

- « FedEx Cares : Community » qui englobe les engagements sociétaux (mécénat financier ou de compétences, soutien aux collectivités locales, etc.).
- « Corporate Integrity and Compliance » qui comprend les politiques et moyens mis en œuvre pour assurer l'éthique des affaires, la lutte contre la corruption, le harcèlement, la discrimination et l'esclavage moderne ainsi que la protection des données.

Un **tableau de correspondance** entre les risques identifiés dans le plan de vigilance et la stratégie RSE Groupe a été élaboré afin d'identifier les risques adressés (totalement ou partiellement) dans le cadre des démarches RSE et de s'appuyer sur ces dernières pour renforcer les actions de prévention et d'atténuation des risques au niveau de FedEx Express FR. Les démarches engagées au niveau européen (ex : structuration d'une politique d'achats responsables et d'audits fournisseurs) ont également été intégrées dans l'analyse documentaire réalisée en amont de la structuration du plan.

Pour aller plus loin : la démarche et les engagements RSE du Groupe FedEx sont disponibles en ligne sur ce lien : https://sustainability.fedex.com/FedEx_2020_Global_Citizenship_Report.pdf

2. CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Les résultats issus de l'atelier de priorisation et de la notation externe ont permis de positionner chaque risque dans le graphique ci-dessous, suivant sa note interne et externe.

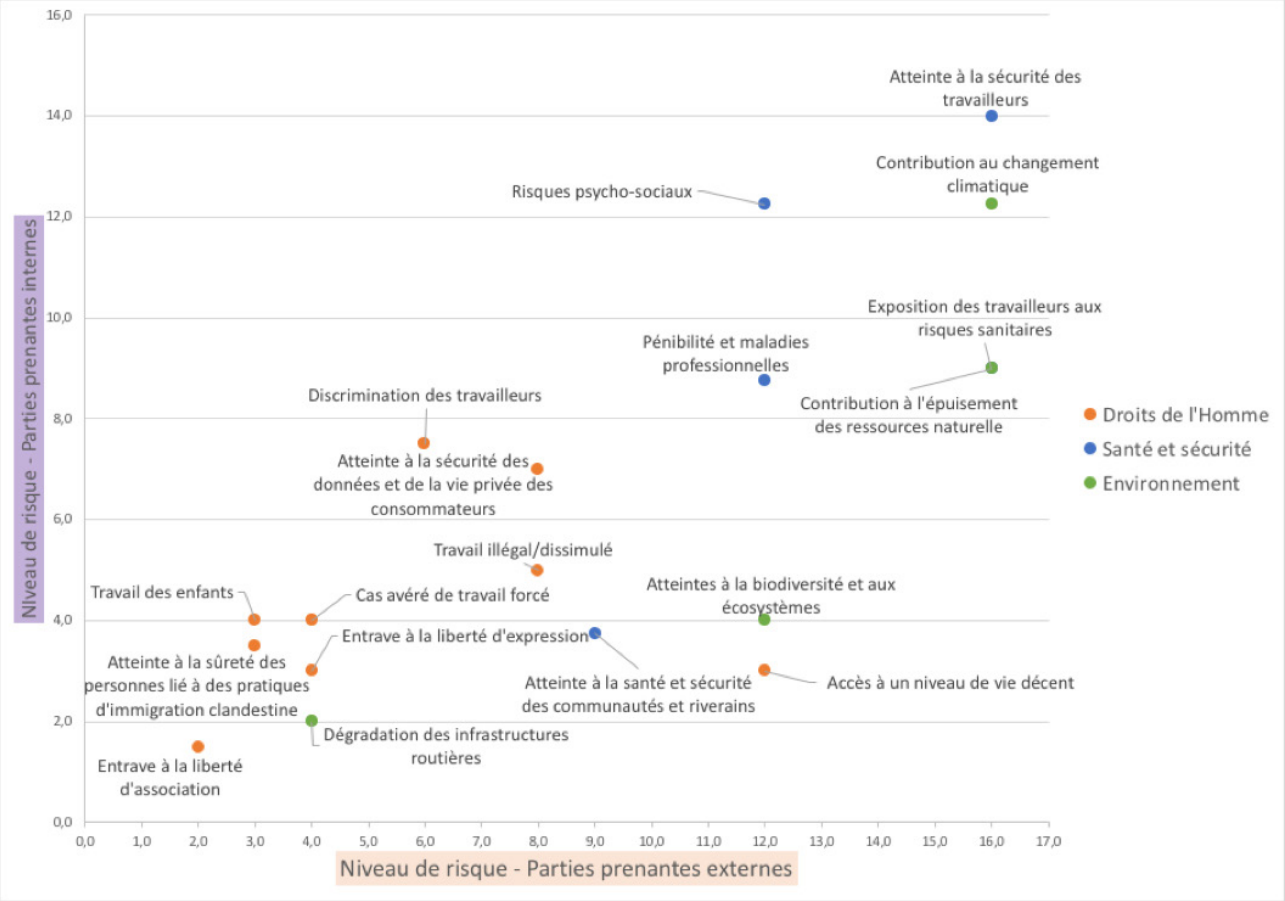

Matrice de répartition des risques selon les notes de probabilité x gravité établies par les parties prenantes externes (abscisse) et internes (ordonnée).

La matrice de hiérarchisation ci-dessous a ensuite été utilisée pour classer les risques dans 4 catégories : risques très importants, importants, faibles et très faibles.

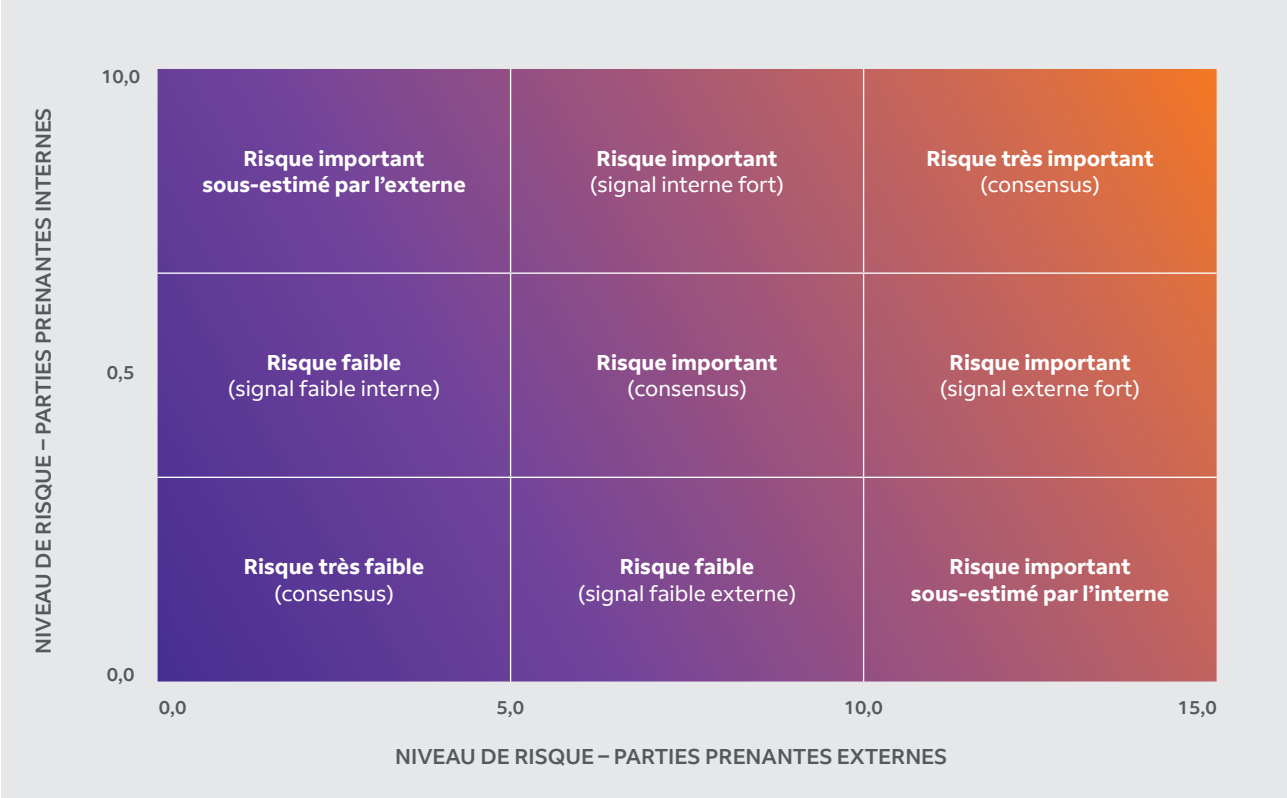

Matrice de hiérarchisation utilisée pour classifier les risques par niveaux d'importance.

Seront traités dans ce premier plan de vigilance les risques « très importants » et « importants », soit 11 risques à adresser prioritairement, répartis dans les trois catégories « Santé et Sécurité », « Environnement » et « Droits de l'Homme et Libertés Fondamentales ».

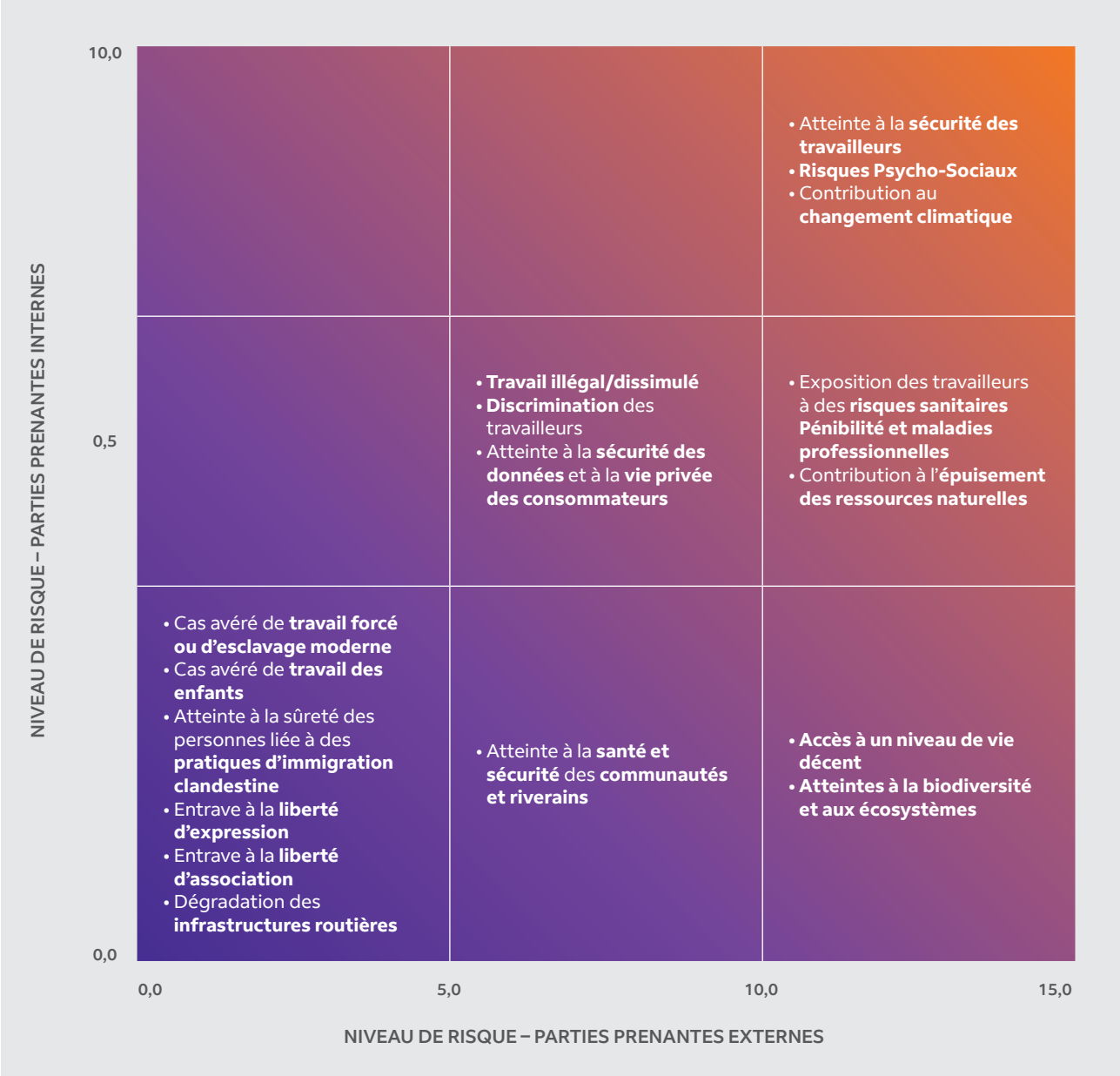

Classification des risques identifiés pour FedEx Express FR par niveaux d'importance.

Seront traités dans ce premier plan de vigilance les risques « très importants » et « importants », soit 11 risques à adresser prioritairement, répartis dans les trois catégories « Santé et Sécurité », « Environnement » et « Droits de l'Homme et Libertés Fondamentales ».

2.1 Risques prioritaires sur la santé et la sécurité

Les risques d'atteinte à la sécurité et à la santé des travailleurs tout au long de la chaîne de valeur est un des principaux enjeux de l'entreprise. Intrinsèquement liés aux activités du secteur (transport et manutention), ces risques sont notamment afférents à :

- **L'atteinte à la sécurité des travailleurs en lien avec les conditions de travail** sur les activités de logistique (chutes, port de charges etc.) et de transport (accidents de la route) et liés au travail de nuit.
- **Les risques sanitaires liés aux conditions de travail,** notamment de contact dans le cadre du transport et de la manutention de matières dangereuses. Le risque sanitaire couvre également le risque épidémique.
- **La pénibilité et le développement des maladies professionnelles** (troubles musculo-squelettiques par exemple) en lien avec certains métiers ou rythmes de travail (travail de nuit, manutention de charges, conduite, sédentarité etc.).
- **Les risques psycho-sociaux** en lien avec l'activité de l'entreprise (stress lié aux rythmes de travail et aux enjeux de ponctualité, relations interpersonnelles dégradées, harcèlement, solitude, risques de vols et de braquage, agression, etc.) et le contexte actuel d'incertitude économique liée à la crise sanitaire d'une part, et de transformation de FedEx Express FR d'autre part (fusion d'anciennes entités, réorganisation).

2.2 Risques prioritaires d'atteinte aux droits humains et libertés fondamentales

Les principaux risques portant sur les droits humains au sein de FedEx Express FR sont notamment associés aux spécificités de sa chaîne de valeur et particulièrement au recours important à la sous-traitance et à l'intérim :

- **Travail dissimulé,** notamment au sein des entreprises sous-traitantes, sur les pratiques desquelles FedEx a un contrôle plus limité. Ceci étant, la sous-traitance étant effectuée en majorité auprès d'entreprises françaises, la probabilité de réalisation du risque demeure moins élevée que dans d'autres pays.
- **Discrimination** pour des raisons liées à l'origine sociale ou ethnique, à l'âge, au handicap, au genre, à l'orientation sexuelle ou politique des travailleurs, dans un contexte de vraie diversité sociale et culturelle des équipes.
- **Accès à un niveau de vie décent** (rémunération, droit au logement dans les grandes villes notamment, etc.) principalement en lien avec les populations salariées ou intérimaires en contrats courts ou temps partiels.
- **Protection des données,** en lien avec les risques d'atteintes à la vie privée des clients et des travailleurs et à la confidentialité de leurs données personnelles. Risque sensible lié à l'activité de transport (volumes de données client sensibles) dans un contexte facteur de risques (recours aux nouvelles technologies d'inter-connectivité accéléré par la crise sanitaire, cyber-attaques de plus en plus fréquentes etc.).

2.3 Risques prioritaires sur l'environnement

Compte tenu de son importance dans la part des émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie fossile, les activités du secteur des transports, et donc de FedEx Express FR, présentent une série de risques pour l'environnement :

- **Contribution au changement climatique :** Le secteur des transports est aujourd'hui le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre en France (30% des émissions nationales en 2018) [(2)]. Les impacts environnementaux, mais aussi sociaux et sociétaux du changement climatique sont significatifs et nombreux.
- **Contribution à l'épuisement des ressources naturelles :** Les transports représentent près de 32% (données 2018) [(3)] de la consommation finale d'énergie en France. Cette consommation est principalement satisfaite par des produits pétroliers destinés au transport routier. L'activité de FedEx Express FR repose actuellement essentiellement sur l'usage d'énergies non renouvelables (carburants fossiles). Ce risque est très lié au précédent - les mesures de suivi et de prévention de l'un contribuant à atténuer l'autre.
- **Atteinte à la biodiversité et aux écosystèmes :** renvoie aux risques d'atteinte à la santé des écosystèmes naturels et d'altération d'espèces domestiques ou sauvages liés aux activités logistiques (artificialisation des sols lors de la construction de nouveaux sites etc.) et de transport de l'entreprise (bruits, pollutions de l'air, eau, sols, etc.).

(2) Source : Suivi de la Stratégie Nationale Bas-Carbone
(3) Source : Commissariat général au développement durable

3. DÉMARCHES EXISTANTES ET PLAN D'ACTIONS D'ATTÉNUATION ET DE PRÉVENTION DES RISQUES

Pour renforcer l'intégration de ces thématiques dans sa stratégie, FedEx Express FR a établi une **feuille de route déclinée en 3 champs d'actions prioritaires** identifiés à partir de cette analyse.

1	**Consolider une approche holistique de la santé et de la sécurité**	• Garantie de la sécurité des travailleurs • Prévention des risques sanitaires • Prévention de la pénibilité • Prévention des risques psycho-sociaux
2	**Garantir les droits des personnes tout au long de la chaîne de valeur**	• Lutte contre le travail illégal ou dissimulé (STT) • Lutte contre la discrimination (transverse) • Contribution au niveau de vie décent (transverse) • Gestion des données (clients)
3	**Structurer une dynamique nationale sur les enjeux environnementaux**	• Contribution à la lutte contre le changement climatique • Réduction de la consommation de ressources naturelles • Préservation de la biodiversité et écosystèmes

Champs d'actions prioritaires identifiés par FedEx Express FR suite à l'analyse de risques.

POINT D'ATTENTION
Dans un contexte de récente fusion d'entités ayant leurs propres procédures et actions de prévention, un certain nombre d'actions prévues pour 2021 et 2022 relèvent de l'homogénéisation et du déploiement de démarches existantes à toutes les entités.

3.1 Consolider une approche holistique de la santé et de la sécurité

CHAMPS D'ACTION	DÉMARCHES DE SUIVI OU DE PRÉVENTION EXISTANTES	PÉRIMÈTRE	ENGAGEMENTS ET PLAN D'ACTIONS
Gouvernance et procédures transverses	Manuel HSE définissant des lignes de conduite à respecter dans tous les pays où FedEx opère, en matière de santé, sécurité (y compris sur le transport des matières dangereuses). En cours de déploiement à date, son application fera l'objet d'audits en 2022	Groupe FedEx	Transposition et diffusion en France du manuel HSE Groupe (*FY22*[4])
	Direction et comité de pilotage dédiés à la Santé, Sécurité, Environnement	FedEx Express FR	Formation de 100% des chefs d'établissement au management des risques, y compris environnementaux *(FY22)* Déploiement de la formation aux managers des opérations (*FY23*) Mise à jour et déploiement de l'outil de suivi mensuel de l'accidentologie à tous les périmètres des ex-entités et aux sous-traitants *(FY22)*
	Programmes de formation « Manager face aux risques » couvrant la sécurité, les risques environnementaux, les risques psycho-sociaux, les risques inhérents à la coactivité (fournisseurs, sous-traitants)	Etablissements FedEx Express FR	
	Suivi et analyse mensuelle de l'accidentologie	Salariés, intérimaires (suivi par les sociétés d'intérim) et Sous-traitants FedEx Express FR	
	Questionnaire de pré-référencement et revue de performance annuelle intégrant des critères Santé et Sécurité	Fournisseurs et Sous-Traitants[5]	Les procédures d'évaluation des sous-traitants et fournisseurs et le plan d'actions afférents sont détaillés dans la partie 4 du présent plan de vigilance.

(4) FY = Fiscal Year, correspond à une année débutant le 1er juin de l'année n-1 et clôturée le 31 mai de l'année n.
Par exemple, FY22 signifie « du 01/06/2021 au 31/05/2022 ».
(5) Fournisseurs et sous-traitants réalisant > 400 h de prestation par an.

CHAMPS D'ACTION	DÉMARCHES DE SUIVI OU DE PRÉVENTION EXISTANTES	PÉRIMÈTRE	ENGAGEMENTS ET PLAN D'ACTIONS
Sécurité sur les sites	Certifications OHSAS 18 001[6]	60% des sites FedEx Express FR (OHSAS)	Généralisation des revues de performance HSE à l'ensemble des sites *(FY22)* Refonte, modernisation et déploiement de l'Accueil Nouvel Arrivant (salariés et intérimaires) *(FY22)* Généralisation des « causeries » sécurité à l'ensemble des sites *(FY22)*
	Revues de performance Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE) réalisées par les managers auprès des chefs de centre	Sites FedEx Express FR	
	Livret d'accueil sécurité, support d'une formation sécurité et sûreté réalisée auprès des nouveaux arrivants	Salariés et Intérimaires FedEx des sites	
	« Causeries » (exercices de sensibilisation et échanges sur les risques sécurité) mises en place dans quelques régions	Sites FedEx Express FR	
	Comité de pilotage bi-annuel dédié au suivi et à l'accidentologie - en lien avec les agences d'intérim	Intérimaires	
Sécurité routière	Mesure des temps de conduite et temps de repos avec dispositif d'alerte	Conducteurs salariés FedEx Express FR	Refonte de la formation éco-conduite et sécurité routière *(FY22)* et déploiement auprès des salariés *(FY23)*
	Suivi, analyse, partage des accidents et plan d'action correctif obligatoires	Conducteurs sous-traitants FedEx Express FR	

(6) La norme britannique OHSAS 18 001 était un modèle de système de gestion de la santé et de la sécurité au travail. Elle a longtemps été le seul référentiel traitant de cet enjeu et est désormais progressivement remplacée par la norme internationale ISO 45001 créée en 2018. La certification selon cette norme OHSAS 18001 fait l'objet d'un audit par un organisme agréé.

CHAMPS D'ACTION	DÉMARCHES DE SUIVI OU DE PRÉVENTION EXISTANTES	PÉRIMÈTRE	ENGAGEMENTS ET PLAN D'ACTIONS
Prévention du risque sanitaire	Équipe et module de formation dédiés aux matières dangereuses	Salariés et intérimaires FedEx Express FR	Poursuite de la structuration des procédures de prévention et de suivi du risque sanitaire épidémique & pandémique, au-delà de la Covid-19 (*FY21*)
	Attestation sur l'honneur de formation des salariés sous-traitants au transport de matières dangereuses	Sous-traitants FedEx Express FR	
	Procédures de prévention et de suivi spécifiques mises en œuvre pour lutter contre la Covid-19	FedEx Express FR	
Prévention de la pénibilité et des maladies professionnelles	Formation annuelle « Gestes et Postures »	Salariés FedEx Express FR	Renouvellement et déploiement de la formation « Gestes et postures » à tous les salariés de la manutention *(FY22)* Systématiser la procédure *« Safety In Design »* en amont, pendant et après l'implantation de nouveaux projets (*FY22*)
	Procédure « Safety In Design » : grille d'audit déployée depuis 2018 par le Groupe FedEx (échelle internationale) qui peut être complétée pour tout nouveau projet impactant les conditions de travail	Groupe FedEx	
	Études ergonomiques et bruit réalisées à intervalles réguliers par des prestataires indépendants	Sites FedEx Express FR	
Prévention des risques psycho - sociaux	Procédure de prévention hébergée par une plateforme externe (Stimulus) permettant de contacter anonymement et gratuitement des psychologues agréés et comprenant des formations pour mieux gérer les situations de stress	Salariés et intérimaires des sites FedEx Express FR	Renforcement de la cellule psychologique assurée par Stimulus pendant le projet de transformation de l'Entreprise (séances externalisées auprès de psychologues cliniciens) (*FY21* et *FY22*)
	Les programmes de formation « Manager face aux risques » comprennent une journée dédiée aux risques psycho-sociaux	Établissements FedEx Express FR	
	Baromètre de satisfaction annuel (SFA)	Tous les salariés FedEx en Europe	

3.2 Garantir les droits des personnes tout au long de la chaîne de valeur

CHAMPS D'ACTION	DÉMARCHES DE SUIVI OU DE PRÉVENTION EXISTANTES	PÉRIMÈTRE	ENGAGEMENTS ET PLAN D'ACTIONS
Lutte contre le travail dissimulé	Procédures de contrôle des documents légaux auprès des sous-traitants et fournisseurs au moment du référencement et au cours de la relation	FedEx Express FR	Les procédures d'évaluation des sous-traitants et fournisseurs et le plan d'actions afférents sont détaillés dans la partie 4 du présent plan de vigilance.
Lutte contre les discriminations, inclusion et diversité	Code de conduite et de Déontologie spécifiant les principes d'égalité des chances et de lutte contre le harcèlement et la discrimination	Salariés FedEx Express FR	Création d'un comité « Diversité » au niveau européen, garant de la politique d'inclusion et du déploiement des actions *(FY22)* Participation à des forums de recrutement à destination des personnes en situation de handicap (*FY22*) Facilitation de l'aménagement d'horaires pour les aidants familiaux (*FY23*)
	Clause contractuelle sur la non-discrimination	Fournisseurs	
	Accord d'entreprise et plan d'action relatif au handicap Exemple de mesures déjà mises en place : • Mise en place d'un réseau de correspondants handicap régionaux en charge d'appliquer et de déployer le plan d'action handicap • Brochure de sensibilisation jointe systématiquement aux contrats, avec le livret d'accueil santé-sécurité • Formation des membres des CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) et des équipes RH • Évènements de sensibilisation réalisés à l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées	Salariés FedEx Express FR	

CHAMPS D'ACTION	DÉMARCHES DE SUIVI OU DE PRÉVENTION EXISTANTES	PÉRIMÈTRE	ENGAGEMENTS ET PLAN D'ACTIONS
Contribution à un niveau de vie décent	Commission Logement dédiée à faciliter l'accessibilité à un logement pour les salariés	FedEx Express FR	Consolidation du fonctionnement de la Commission Logement (*FY21*) Renforcement de la visibilité des offres à pourvoir sur les sites pour faciliter la promotion interne des salariés – en capitalisant dans un premier temps sur les avantages du nouveau logiciel de gestion des Ressources Humaines, WorkDay, qui offre la possibilité à tous les salariés bénéficiant d'un outil informatique, de consulter les offres disponibles dans toutes les ex-entités, et améliore ainsi la visibilité. L'affichage sur site et des rappels par le management de proximité seront aussi à prévoir (*FY21*) Étude, en lien avec les prestataires, de la faisabilité de privilégier le travail en journée pour les agents d'entretien des bureaux et sites, plutôt que tard le soir ou tôt le matin comme c'est l'usage - offrant l'avantage pour les agents d'être plus compatible avec une vie personnelle, un autre emploi ou encore les horaires des transports en commun (*FY22*)
	Clause de priorité dans le contrat des salariés à temps partiel pour faciliter l'accession à des postes à temps plein		

CHAMPS D'ACTION	DÉMARCHES DE SUIVI OU DE PRÉVENTION EXISTANTES	PÉRIMÈTRE	ENGAGEMENTS ET PLAN D'ACTIONS
Protection des données	Formation à la sécurité informatique **« InfoSec ».**	Salariés FedEx Express FR	Mise en place d'une formation en ligne relative à la protection des données personnelles et à la sécurité de l'information (complétera l'actuelle Formation « InfoSec »). Cette formation serait suivie chaque année par les managers, les superviseurs, ainsi que les salariés occupant des postes appartenant à la catégorie des « professionals » (spécialistes, analystes et conseillers) (*FY21*)
	Politique générale Groupe relative à la protection des données personnelles et accessible sur l'intranet appelée « Global privacy policy ». Règles contraignantes d'entreprise : document portant sur les traitements intra-groupe de données clients, prestataires et autres tiers. Documents accessibles depuis les sites internet publics FedEx et TNT. **« Privacy day » :** évènement organisé une journée par an par le Groupe pour les salariés FedEx, dédié à la protection des données personnelles. En 2021, des webcasts ont été animés par des experts internes à l'entreprise afin de sensibiliser les salariés aux questions principales en matière de protection des données personnelles et de sécurité de l'information. Le **Code de conduite** de l'entreprise qui s'applique à l'ensemble des salariés du Groupe contient une section relative à la protection des données personnelles.	Groupe FedEx	
	Politique de confidentialité Ressources Humaines disponible sur l'intranet du Groupe. **Adresse e-mail ouverte aux salariés** pour formuler une demande d'accès à leurs données personnelles. Cette adresse est précisée dans la politique susmentionnée.	Salariés FedEx Express FR	Renforcement de l'information des salariés par une notice d'information propre à la France, plus précise sur les traitements des données des salariés et des candidats à des embauches *(FY22)*

CHAMPS D'ACTION	DÉMARCHES DE SUIVI OU DE PRÉVENTION EXISTANTES	PÉRIMÈTRE	ENGAGEMENTS ET PLAN D'ACTIONS
Protection des données	**Clause d'information insérée dans les contrats client,** fournisseurs et sous-traitants et dans les CGV. **Clause d'engagements** sur la sécurité des données intégrée dans les **contrats fournisseurs et sous-traitants.** **Politique de confidentialité** et politique **cookies** disponibles sur les sites internet. **Adresse e-mail ouverte aux clients et aux destinataires** pour formuler une demande d'accès à leurs données personnelles. Adresse mentionnée dans les politiques et CGV sus mentionnées et rappelée dans les communications Marketing de l'Entreprise	Clients, fournisseurs et sous-traitants FedEx Express FR	Renforcement de la communication des destinataires d'envois en insérant une clause d'information sur les étiquettes collées sur les colis *(FY22)*
	Affichages sur les sites qui informent de la présence de caméras de vidéo-surveillance	FedEx Express FR	Ajout d'une mention d'information détaillée relative aux traitements des données recueillies par la vidéo-surveillance sur les panneaux d'affichage sur les sites concernés *(FY21)*

3.3 Structurer une dynamique sur les enjeux environnementaux

CHAMPS D'ACTION	DÉMARCHES DE SUIVI OU DE PRÉVENTION EXISTANTES	PÉRIMÈTRE	ENGAGEMENTS ET PLAN D'ACTIONS
Transverse	Certification IS0 14001[7]	Sites FedEx Express FR (60%)	Déploiement de la certification ISO 14001 sur 60% des sites et 100% des hubs routiers *(FY22)*, 80% des sites (*FY24*) et 100% des sites (*FY27*)
	Réalisation & publication d'un audit énergétique	Activité transport routier FedEx Express FR (yc sous-traitants), quelques sites	
Contribution à la lutte contre le changement climatique	Bilan des émissions de gaz à Effet de Serre sur le scope 1, 2 et 3	FedEx Express FR	Adhésion à la charte « Objectif CO_2 » intégrant les sous-traitants *(FY22)* puis au label « Objectif CO_2 » (*FY24*) Conception d'une nouvelle formation éco-conduite pour tous *(FY22)* et déploiement auprès des salariés (*FY23*) Réalisation d'une étude d'optimisation *(Road-Design)* des tournées, des collectes et du taux de remplissage (limitation des enlèvements systématiques, suivi des trajets à vide etc.) *(FY22)* Dans le cadre du projet *City Logistics,* déploiement de tests de transport par triporteurs et de véhicules électriques dans 8 villes en France (*FY23*) Proposition & négociation d'un accord sur le télétravail *(FY22)*

(7) La norme internationale ISO 14001 définit des règles d'intégration des préoccupations environnementales dans les activités des entreprises et organisations qui y adhèrent. Elle couvre les aspects environnementaux liés aux activités, produits et services de l'entreprise. La certification selon cette norme ISO 14001 est obtenue à l'issue d'un audit effectué par un organisme agréé indépendant.

CHAMPS D'ACTION	DÉMARCHES DE SUIVI OU DE PRÉVENTION EXISTANTES	PÉRIMÈTRE	ENGAGEMENTS ET PLAN D'ACTIONS
Réduction de la consommation de ressources naturelles	Audit énergétique réglementaire des entrepôts	Sites FedEx Express FR	Mise en place d'un suivi consolidé et mensuel des consommations d'énergie et d'eau sur l'ensemble des sites (*FY22*) Déploiement de la certification BREEAM [8] à tous les nouveaux sites construits à partir de 2021 (à partir de *FY21*)
	Recyclage des déchets d'emballage en carton et du plastique sur la majorité des sites		
Contribution à la protection de la biodiversité et des écosystèmes	Gestion des produits dangereux et prévention des pollutions		

(8) Le BREEAM (« Building Research Establishment Environmental Assessment Method ») est un standard de certification environnementale des bâtiments. Il est l'équivalent britannique du référentiel HQE (Haute Qualité Environnementale) en France, et compte 10 critères évaluant l'impact du bâtiment sur l'environnement : Gestion, Innovation, Bien-être et santé, Pollution, Eau, Matériaux, Transport, Paysage et écologie ; Déchets, Énergie.

4. PROCÉDURES D'ÉVALUATION DES SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS

4.1 Description des sous-traitants et fournisseurs

Sous - Traitance

FedEx Express FR fait majoritairement appel à des sous-traitants pour son activité de transport. Ces derniers se répartissent en deux catégories :

- La sous-traitance pour le transport routier sur des courtes distances (type transport urbain, logistique du dernier km) – appelée « Pick Up and Delivery » (PUD), qui représente 41% des dépenses annuelles de FedEx Express FR
- La sous-traitance pour le transport routier sur des grandes distances « Shuttle Linehaul », qui représente 10% des dépenses annuelles de FedEx Express FR

Représentant plus de la moitié des dépenses annuelles, la sous-traitance transport est le premier poste d'achats de FedEx Express FR. Du fait de son importance et des modalités particulières de ce type de contrat, un plan d'actions spécifiquement dédié à la sous-traitance a été pensé.

Fournisseurs

Les autres fournisseurs de FedEx Express FR sont majoritairement des prestataires de service : **intérim sur les sites,** sécurité, maintenance, support administratif et informatique.

4.2 Procédures existantes d'évaluation des fournisseurs et plan d'actions

Les procédures décrites ci-dessous s'appliquent également aux sous-traitants.

CATÉGORIES CONCERNÉES	PROCÉDURES D'ÉVALUATION EXISTANTES	ENGAGEMENTS ET PLAN D'ACTIONS
Fournisseurs	**En amont de la relation, sont intégrées dans le dossier de consultation :** demande de politique RSE formalisée, informations sur le chiffre d'affaires pour éviter la dépendance, engagement d'adhésion aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, aux principes et réglementations du code du travail, au respect de la personne humaine **Au moment de la contractualisation :** questionnaire à compléter par le fournisseur, comprenant des questions sur : ses certifications ISO 9001, 14001, OHSAS 18001, la présence ou non d'une politique HSE, d'un service de prévention et protection du travail, d'un plan ou programme de suivi des indicateurs Santé et Sécurité, d'un code de conduite et d'éthique, d'engagements en matière de sécurité de l'information et de protection des données personnelles **Pendant la vie du contrat :** revue de performance annuelle pour les fournisseurs importants [9] et sous-traitants intégrant la revue des items et KPI demandés au moment de la contractualisation Une cartographie des risques « achats » (couvrant essentiellement des risques juridiques et business) a été établie	Pour les achats décidés au niveau de FedEx Express FR : • Compléter la cartographie des risques achats par les risques identifiés dans le cadre du devoir de vigilance *(FY22)* • Renforcer les obligations RSE sur les catégories d'achats à risques (intérim, centres d'appel...) *(FY22)* Pour les achats de FedEx Express FR décidés au niveau européen : • Lister les catégories à risque sur lesquelles il serait pertinent de mettre en place une démarche RSE (*FY22*) • Engager ou renforcer des démarches RSE sur les catégories d'achat concernées : au niveau des appels d'offre, de la contractualisation, etc. (*FY23*)
Intérimaires	Suivi mensuel des indicateurs d'accidentologie des intérimaires, réalisé par les sociétés d'intérim	

(9) Représentant des dépenses supérieures à 100 000 €/an pour l'entreprise.

4.3 Risques spécifiques aux sous-traitants, procédures existantes et plan d'actions

Risques spécifiques aux sous-traitants

Les risques majoritaires liés à la sous-traitance de l'activité transport et sur lesquels FedEx Express FR se doit de porter une attention particulière, sont les suivants :

- Risques d'accident routier
- Risques de pénibilité et maladies professionnelles liés au travail de nuit
- Risque sanitaire lié au transport de matières dangereuses
- Risques psycho-sociaux liés notamment au stress inhérent au secteur du transport express, à la solitude
- Risque de travail dissimulé
- Contribution au changement climatique

Les autres risques (discriminations, précarité au travail, menaces sur la disponibilité en ressources naturelles, protection de la biodiversité) ont été écartés car le niveau de contrôle et la marge de manœuvre de FedEx Express FR sur ces derniers est fortement contraint par la nature du contrat de sous-traitance.

Procédures existantes et plan d'actions

RISQUE	PROCÉDURES D'ÉVALUATION EXISTANTES	ENGAGEMENTS ET PLAN D'ACTION
Risques d'accident routier	**Suivi et analyse mensuelle de l'accidentologie** des sous-traitants, plan d'actions obligatoires	Faire un état de lieux des pratiques environnementales / santé- sécurité (KPI sur les accidents, etc.) / politique RH (formations etc.) mises en œuvre en matière de sous-traitance transport (*FY22*) Établir un plan d'actions d'amélioration des pratiques environnementales, santé-sécurité & RH auprès des STT transports (*FY23*) Mise en place de nouveaux critères environnementaux et sécurité et des procédures d'évaluation associées pour tous dans le nouveau contrat de sous-traitance (*FY22*)
Risques de pénibilité et maladies professionnelles	*Pas d'action à ce jour*	
Risque sanitaire lié au transport de matières dangereuses	**Attestation sur l'honneur** de formation des salariés sous-traitants au transport de matières dangereuses jointe aux contrats des sous-traitants	
Risques Psycho - Sociaux	*Pas d'action à ce jour*	
Risque de travail dissimulé	**Mise en ligne obligatoire** d'un ensemble de documents légaux (Kbis, URSSAF, etc.) sur des plateformes internes à FedEx Express FR • **Équipe de 15 personnes dédiée** aux contrôles de conformité des sous-traitants. Sont observés : - La cohérence entre le nombre de personnes déclarées par un sous-traitant et le nombre de personnes mobilisées sur une mission - La cohérence de la liasse de fiscale pour s'assurer qu'il n'y ait pas de sous-traitance en cascade - Les originaux des licences des travailleurs • **Attestation sur l'honneur** à signer dans laquelle chaque entreprise s'engage à ne pas avoir recours au travail dissimulé et à respecter les obligations légales en vigueur.	
Contribution au changement climatique	**Charte Environnement** jointe au contrat de sous-traitance des entreprises représentant plus de 100 000 euros de chiffre d'affaires	

5. DISPOSITIF D'ALERTE

Le dispositif d'alerte déployé dans le cadre du devoir de vigilance s'appuiera sur la **FedEx Alert Line,** une ligne d'alerte déjà existante et ouverte à toutes les parties prenantes. Elle est hébergée par un prestataire externe : **Navex.**

Le dispositif en place tel que convenu avec Navex, inclut toute alerte portant sur les domaines couverts par le devoir de vigilance.

Une procédure interne au Groupe FedEx établie au niveau européen précise la structure de gouvernance ainsi que la procédure de traitement et de suivi des alertes.

Les alertes sont centralisées au niveau du siège européen situé aux Pays-Bas, qui coordonne ensuite les enquêtes et les réponses en impliquant si besoin les équipes juridiques locales.
Selon les faits reportés, ces dernières réalisent ou font réaliser une enquête par les départements concernés.

La communication sur la ligne d'alerte est faite par e-mails et par des affichages sur l'ensemble des sites de l'Entreprise et est principalement à l'attention des salariés. Elle met en avant la possibilité de signaler une activité illicite (crime, délit, violation de la loi ou du règlement, etc.) ou d'une violation du code de conduite de l'Entreprise concernant des faits de corruption ou de trafic d'influence. Des alertes sur d'autres sujets sont toutefois acceptées par le dispositif.

L'objectif pour FedEx dans l'exercice à venir est de promouvoir un périmètre élargi de la FedEx Alert Line et de communiquer plus amplement sur son existence et son intérêt.

ENGAGEMENT & PLAN D'ACTION

Communiquer de nouveau sur l'existence de l'Alert Line auprès de l'ensemble des parties prenantes

- les salariés de FedEx via l'intranet et une communication sur le devoir de vigilance et une plus globale sur les différents canaux d'alerte existants et leurs rôles respectifs
- les sous-traitants via les affichages sur les sites de l'Entreprise et le site internet, et l'intégration progressive d'une information sur le dispositif lors du renouvellement des contrats
- les intérimaires via les sociétés d'intérim
- les clients via le site internet
- tout autre partie prenante via une communication sur le site internet
  (FY22)

Réaliser une analyse trimestrielle des alertes et de leur traitement en vue d'identifier des procédures adaptées de prévention & réduction des risques *(FY22).*

6. DISPOSITIF DE SUIVI DES MESURES ET D'ÉVALUATION DE LEUR EFFICACITÉ

Le suivi et le déploiement des engagements pris dans le cadre du présent plan de vigilance seront assurés par des organes de gouvernance et un dispositif de suivi dédiés.
L'évaluation de leur efficacité sera mesurée par des indicateurs identifiés pour chaque risque.

6.1 Gouvernance du plan de vigilance

Organes de gouvernance

En 2021, un **responsable du devoir de vigilance** sera nommé. Il/elle sera garant de la publication et de la révision du document « plan de vigilance », il/elle coordonnera les réunions trimestrielles et annuelles ainsi que les contributions des Départements qui déploient le plan d'actions.

Dispositif de suivi

Le responsable du devoir de vigilance participera au comité de direction, qui réunit **trimestriellement** les directions des principaux métiers (Opérations, Juridique & Légal, Finance, Ressources Humaines, Marketing, HSE), et à cette occasion interviendra pour :

- Passer en revue l'avancement des actions et des mesures prioritaires identifiés dans le présent plan de vigilance et les alertes remontées par le dispositif
- Proposer des solutions si retard/décalage dans la mise en œuvre du plan d'actions

Le responsable du devoir de vigilance organisera aussi des **réunions annuelles dédiées,** intégrant les principaux contributeurs. Une revue de l'avancement des actions actées lors de l'exercice précédent sera alors réalisée, de nouvelles actions seront proposées.

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES	RÉUNIONS ANNUELLES
• Revue de l'avancement du plan d'action • Revue des alertes • Proposition de solutions si retard/décalage dans la mise en œuvre du plan d'actions et d'actions complémentaires si besoin	• Revue de la mise en œuvre du plan d'actions et de l'évolution des indicateurs d'impacts • Proposition de plan d'actions pour l'année ou les années suivantes • Identification des décisions à faire valider par le niveau européen

Ordre du jour prévisionnel des réunions internes de suivi du plan de vigilance.

Une mise à jour du plan de vigilance sera publiée annuellement et présentée aux Instances Représentatives du Personnel.

6.2 Indicateurs de suivi

ENGAGEMENT & PLAN D'ACTION
Acter et consolider des KPI's stratégiques permettant de suivre l'impact des actions mises en place pour chacun des risques (ex. empreinte carbone des trajets, taux d'accidents du travail etc.) (*FY21*).